



LISTE DE VÉRIFICATION DE L'ADMISSIBILITÉ

À l'usage des conseillers financiers

Votre client souffre-t-il ou a-t-il déjà souffert de l'une des maladies ou affections énumérées ci-contre?

Si oui, **il n'est pas admissible**¹ à l'assurance maladie grave Transition ou Transition Évolution, qui offre une protection pour 25 maladies.

Toutefois, le fait de ne pas avoir souffert de l'une des maladies ou affections énumérées ci-dessus ne garantit pas une acceptation automatique.

Il se peut également que l'admissibilité à l'assurance maladie grave Transition soit refusée ou qu'elle fasse l'objet d'une surprime, selon les critères suivants :

- › Les antécédents familiaux, le poids, la taille, le taux de cholestérol et la tension artérielle de l'assuré. Pour en connaître davantage, vous pouvez vous référer au document *Maladies graves – renseignements essentiels* (F13-678).
- › Le fait qu'un client soit sous observation ou en traitement pour une affection non énumérée dans la liste ci-contre
- › L'analyse du tarifificateur

En cas de doute, référez-vous au *Questionnaire pour maladie grave (Q4)* si aucun examen paramédical ou entrevue téléphonique n'est requis.

- Accident vasculaire cérébral (AVC) ou accident ischémique cérébral transitoire (ICT)
- Affection du neurone moteur
- Anémie à hématies falciformes
- Anémie aplastique (aplasique)
- Atrésies du cœur
- Chorée de Huntington
- Diabète de type 1 (insulinodépendant)
- Drainage anormal complet des veines pulmonaires
- Dystrophie musculaire
- Emphysème
- Fibrose kystique
- Fibrose pulmonaire
- Greffe du cœur, des poumons, du foie, des reins, de la moelle osseuse, du pancréas
- Insuffisance rénale chronique
- Maladie d'Alzheimer
- Maladie cardiaque, y compris crise cardiaque, angine, angioplastie, anomalie d'une valve cardiaque, pontage des artères coronaires
- Maladie de Parkinson
- Maladie polykystique des reins
- Paralysie cérébrale
- Sclérose latérale amyotrophique (SLA)
- Sclérose en plaques
- Syndrome de Down ou toute autre maladie neurologique
- Tétralogie de Fallot
- Transposition des gros vaisseaux
- Truncus arteriosus
- Tumeur bénigne au cerveau
- SIDA (affections liées au SIDA ou séroposivité ou VIH)

ASSURANCE MALADIE GRAVE

¹ Si votre client répond qu'il souffre ou a déjà souffert d'une des maladies ou affections énumérées dans ce document, veuillez consulter la *Proposition Transition Émission simplifiée* (F32) afin de vérifier si votre client est admissible à notre produit Transition Émission simplifiée, qui offre une protection pour quatre maladies.